

Contacts Presse

Agence WELLCOM
Ghyslaine Clodion &
Aurélien Rouby

01 46 34 60 60
gc@wellcom.fr

Derniers communiqués

19 août 2009 -
Conseil du mois
QUALITEL : Rentrée
immobilière
« Comment réaliser
un bon
investissement
immobilier
en optant pour la
certification
logement »

28 juillet 2009 -
CERQUAL, organisme
certificateur filiale de
QUALITEL, met à jour
les référentiels
« Qualitel » et
« Habitat &
Environnement »

Direction de la Communication QUALITEL

Armelle Bonny
136, boulevard Saint
Germain
75006 Paris
01.42.34.53.02
presse@qualitel.org

Le diagnostic de sa copropriété : une étape nécessaire avant d'engager des travaux importants de rénovation

Paris, le 10 septembre 2009 – Représentant 8 millions de logements sur les 31 millions d'habitations existantes, la copropriété est fortement répandue en France. Pourtant, un constat interpelle : 75% des logements en copropriété ont été construits avant 1975, une grande partie d'entre eux nécessitant aujourd'hui des travaux de rénovation. L'augmentation des exigences en termes de performances énergétiques des logements, résultat des objectifs ambitieux du Grenelle de l'environnement, accentue cette tendance. L'Association QUALITEL, organisme indépendant chargé de promouvoir et valoriser la qualité de l'habitat en France, va proposer ses solutions pour réaliser un diagnostic adapté d'un immeuble de logements en copropriété et effectuer les travaux de rénovation appropriés.

Le Bilan Patrimoine Habitat, radiographie de l'état d'une copropriété

Première étape préalable à une démarche de rénovation, un diagnostic technique et documentaire revêt une importance capitale. Il permet d'identifier les points forts et les faiblesses d'un bâtiment afin de définir avec précision les travaux à réaliser. C'est pourquoi QUALITEL et son organisme certificateur CERQUAL Patrimoine vont proposer aux copropriétés de réaliser un **Bilan Patrimoine Habitat (BPH)**, correspondant à l'examen général simplifié de l'état de conservation de la construction, à l'appréciation de ses qualités de confort et d'usage et au recensement de ses caractéristiques de gestion (qualité sanitaire, acoustique, sécurité incendie et accessibilité, performance énergétique, charges notamment). **Le BPH va se positionner comme la véritable aide à la décision dont ont besoin les copropriétaires et leur syndic.**

Une fois ce diagnostic réalisé sous son contrôle impartial, CERQUAL Patrimoine proposera une certification adaptée permettant à ceux qui le souhaitent de cadrer et de valoriser les travaux de rénovation de leur copropriété.

Pour Antoine DESBARRIERES, Directeur de QUALITEL, « *Malgré les avancées réalisées ces dernières années, le travail à effectuer autour du parc immobilier existant en France demeure considérable, notamment au sein des copropriétés dont la plupart ont plus de 30 ans. Le Bilan Patrimoine Habitat et plus globalement la certification des logements proposés par QUALITEL et ses filiales représentent une solution d'avenir pour rénover un parc immobilier français vieillissant. La sensibilisation des copropriétaires est déterminante, ces derniers jouant un rôle crucial dans le processus de rénovation.* »

La rénovation en copropriété, encouragée par les pouvoirs publics

Suite au Grenelle de l'environnement et afin de favoriser la rénovation des logements existants, l'Etat a mis à disposition des particuliers un ensemble d'aides financières. Depuis février 2009, l'**Eco-prêt à Taux 0** permet à tout propriétaire de bénéficier de prêts à taux 0 pour financer jusqu'à 30 000€ de travaux destinés à améliorer la performance énergétique de sa résidence principale (isolation, chauffage, etc.). Cette disposition s'applique également aux logements en copropriété.

Par ailleurs, les acquéreurs d'un logement respectant les normes de performances énergétiques en vigueur* pourront également **bénéficier d'un crédit d'impôt dédié au développement durable et aux économies d'énergie**. Il peut donc s'avérer fort utile pour valoriser la revente d'un bien en copropriété d'en connaître le niveau de performance technique.



Contacts Presse

Agence WELLCOM
Ghyslaine Clodion &
Aurélien Rouby

01 46 34 60 60
gc@wellcom.fr

Faire entendre sa voix au sein de sa copropriété

En copropriété, tout projet de rénovation doit obtenir la validation des copropriétaires (les majorités peuvent être différentes selon les travaux). La décision de réaliser un diagnostic des performances techniques est un point important, il est indispensable d'avancer les bons arguments auprès de l'assemblée des copropriétaires : amélioration de la qualité sanitaire des logements et de leurs performances énergétiques, avantage financier en cas de revente, etc. QUALITEL rappelle que **tout copropriétaire peut apporter ses requêtes et desiderata à l'ordre du jour de l'assemblée générale.**

** Définies notamment dans les lois de finances pour 2005, 2006 et 2009.*

Derniers communiqués

19 août 2009 -
Conseil du mois
QUALITEL : Rentrée
immobilière
« Comment réaliser
un bon
investissement
immobilier
en optant pour la
certification
logement »

28 juillet 2009 -
CERQUAL, organisme
certificateur filiale de
QUALITEL, met à jour
les référentiels
« Qualitel » et
« Habitat &
Environnement »

A propos de QUALITEL :

Depuis 1974, l'Association QUALITEL est un organisme indépendant à but non lucratif reconnu par les pouvoirs publics et qui a pour objectif de promouvoir la qualité de l'habitat en France. Son conseil d'administration fédère les représentants des principaux acteurs de la construction, les utilisateurs de logements et les consommateurs, les organismes intervenant dans la qualité de la construction ainsi que les pouvoirs publics.

Plus de 100 000 logements ont sollicité une certification en 2008. Près de 1000 maîtres d'ouvrage s'y sont engagés, dont Bouygues Immobilier, l'Immobilière 3F, Vinci, Paris Habitat,...

Une trentaine de collectivités territoriales et d'aménageurs sont également prescripteurs de la certification.

Pour plus d'informations sur QUALITEL : www.qualitel.org

Pour plus d'informations sur CERQUAL : www.cerqual.fr/ et CERQUAL PATRIMOINE : www.cerqual.fr/patrimoine

Direction de la Communication QUALITEL

Armelle Bonny
136, boulevard Saint
Germain
75006 Paris
01.42.34.53.02
presse@qualitel.org

